

# ENSEMBLE POUR NOTRE SÉCURITÉ ÉNERGÉTIQUE !

**OUI**

**LE 9 JUIN À LA LOI  
POUR L'ÉLECTRICITÉ**

ALLIANCE POUR UN APPROVISIONNEMENT EN ÉLECTRICITÉ SÛR

[LOIELECTRICITE-OUI.CH](http://LOIELECTRICITE-OUI.CH)

# ARGUMENTS EN FAVEUR DE LA LOI POUR L'ÉLECTRICITÉ

## Plus d'électricité – produite en Suisse

La Suisse a besoin plus d'électricité. Seules des énergies renouvelables indigènes peuvent couvrir ce besoin. Une production de courant électrique fiable est essentielle pour notre économie et notre société.

## Plus d'électricité – surtout en hiver

La loi pour l'électricité prévoit des objectifs de développement contraignants pour la production de courant d'ici à 2035 et 2050. Elle garantit la production hivernale et fait avancer le développement d'installations éoliennes et solaires alpines, qui produisent de l'électricité surtout en hiver.

## Plus d'électricité – pour la protection de la nature et du paysage

Plus de 80 % des nouveaux projets seront installés sur des toitures et façades existantes afin de ne pas dégrader la nature. La loi pour l'électricité protège la nature et oblige les cantons à tenir compte des intérêts de protection de l'environnement.

## Plus d'électricité – à des prix plus stables

La loi pour l'électricité ne contient pas de nouvelles taxes. Le renforcement de la production indigène permet d'éviter des mesures d'urgence coûteuses et de protéger les consommatrices et consommateurs contre les grandes fluctuations de prix.

# NOTRE COMITÉ – PLUS DE 115 MEMBRES DU PARLEMENT



Pierre-André Page  
UDC



Jacqueline de Quattro  
PLR



Christine Bulliard-  
Marbach, Le Centre



Jacques Nicolet  
UDC



Philippe Nantermod  
PLR



Lisa Mazzone  
Les Vert-e-s



Delphine Klopfenstein-  
Broggini, Les Vert-e-s



Céline Weber  
PVL



Baptiste Hurni  
PS



Damien Cottier  
PLR



Benjamin Roduit  
Le Centre



Roger Nordmann  
PS

# OUI

## LE 9 JUIN À LA LOI POUR L'ÉLECTRICITÉ

ALLIANCE POUR UN  
APPROVISIONNEMENT EN ÉLECTRICITÉ SÛR  
[LOIELECTRICITE-OUI.CH](http://LOIELECTRICITE-OUI.CH)

